

Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **14 (1957)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Règlement pour l'attribution du Challenge de l'EFGS de Macolin dédié à la jeunesse valaisanne

Article premier. Le challenge mis à la disposition du groupement I. P. de Saillon, par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin doit contribuer à encourager la pratique de la natation, dans le cadre de l'instruction préparatoire et plus spécialement dans les milieux ruraux du Valais.

Article 2. Le challenge sera mis en compétition à l'occasion d'un concours annuel organisé à la piscine populaire de Saillon, sous le patronage de l'Office cantonal I.P. valaisan.

Article 3. Le challenge sera attribué, chaque année, au jeune homme, en âge d'instruction préparatoire, qui se sera le mieux classé dans les épreuves suivantes:

1. 50 m. brasse chronométré. Classement au temps.
2. 50 m. crawl chronométré. Classement au temps.
3. a) 25 m. nage de transport, mannequin ou partenaire, chronométré. Classement au temps.
- b) 4 assiettes à chercher en une plongée par 2-3 m. de fond, réparties sur environ 8 m. 2.
- c) D'une hauteur de 3 m.: 1 saut sur les pieds; 1 plongeon tête en avant.

Les épreuves 3b et 3c sont jugées: réussie ou échouée. Il faut avoir réussi les deux épreuves pour être admis au classement des épreuves 1, 2 et 3a.

Le classement final sera effectué de la manière suivante: Faire un classement pour chacune des trois épreuves et additionner, pour chaque concurrent, son chiffre de rang dans chaque épreuve. Le classement final sera déterminé par le total ainsi obtenu, le concurrent ayant le plus petit total étant le vainqueur. En cas d'égalité, l'âge détermine (le plus jeune a la priorité) puis le temps total des trois épreuves 1, 2 et 3a.

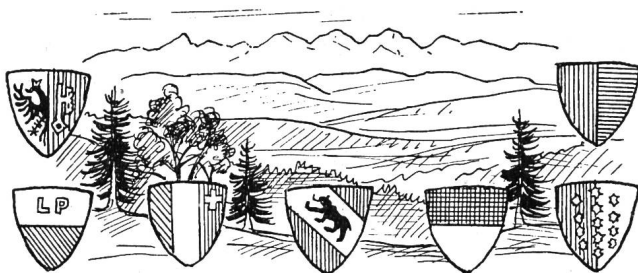
Article 4. Le challenge sera attribué définitivement au concurrent en âge d'instruction préparatoire qui l'aura gagné 3 ans consécutivement.

Article 5. Le détenteur du challenge en est personnellement responsable. Une semaine, au moins, avant le concours, celui-ci sera soigneusement astiqué et adressé aux organisateurs pour être mis à nouveau en compétition.

Article 6. Le présent règlement entre immédiatement en vigueur avec effet rétroactif pour l'année 1956.

Macolin, le 1er mars 1957.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport
Le Directeur: E. Hirt.



ÉCHOS ROMANDS

VALAIS

Cours cantonal I. P.

Chaque année, à pareille époque, se déroule à Sion et à Brigue le cours cantonal I. P.

Celui de 1957 eut lieu simultanément samedi 6 et dimanche 7 avril dans ces deux villes, par temps couvert mais propice aux ébats de plein air et dans un cadre de pimpante jeunesse printanière.

Une centaine de participants à Sion et une septantaine à Brigue, y compris les moniteurs et les dirigeants, voilà un record de participation qui laisse bien augurer de l'activité 1957 concernant ce mouvement. Pour les férus de statistiques: une moyenne de participation d'un élève par commune ou d'une douzaine par district

Le travail y fut des plus fructueux, l'atmosphère charmante, digne de sportifs alliant l'adresse et l'agilité au fair-play.

La journée de samedi fut plus spécialement consacrée aux disciplines de l'école du corps: sauts, courses, lancers, jets, grimpers, jeux divers et d'équipes, dont étude du volley ball, exercices pratiques de mensurations et d'examen d'aptitudes physiques, enseignement mutuel, etc.

Au cours de Sion, M. A. Siggen fonctionna comme chef technique, assisté de M. E. Moser pour les mensurations, eux-mêmes entourés de moniteurs tout dévoués à la cause de la jeunesse en tant que chefs d'arrondissement déjà: MM. R. Coppex, M. Tornay, G. Delaloye, J. Praz, P. Glassey, P. Allégroz, M. Cordonier. Nous n'aurions garde d'oublier M. R. Gentinetta, l'indispensable chef du matériel de ces cours. M. A. Juillard, chef de l'Office cantonal, bien secondé par M. G. Constantin, président de la Commission cantonale I. P. et prédécesseur de M. Juillard assumaient la direction générale du cours.

Samedi matin, le cours fut inspecté par M. le Conseiller d'Etat M. Gross, accompagné de MM. Studer, chef des services du Département militaire et Morand, inspecteur fédéral I. P. pour le Valais romand.

M. le président Gross assista durant plus d'une heure aux différents exercices et ne cacha pas sa satisfaction aux élèves auxquels il adressa des mots bien sentis, faisant ressortir que face à la rapide évolution économique du Valais, il faut faire progresser, parallèlement, le développement intellectuel et moral de ses habitants.

En fin de soirée, M. l'Abbé Enard, Aumônier de l'I. P., professeur à l'Ecole normale et Inspecteur scolaire de Sion, en une de ces causeries dont il a le secret, charma son auditoire en développant un sujet très actuel et très digne d'attention: L'Esprit sportif.

Dimanche matin, suite des exercices du samedi, puis Messe en commun, séance administrative et licenciement aux environs de midi.

Un spectacle qui émeut toujours est celui de ces jeunes, réunis pour l'Office divin autour d'un autel de campagne, chantant à voix pleines la Messe des Anges et la Prière patriotique. Un élève du cours, le Rd. Père Rappo, officia, heureux d'apporter à ses camarades la Bonne Nouvelle qui reconforte et aide puissamment à se frayer un chemin dans la vie.

Ce cours est terminé. Jeunes gens, venus de tous les villages du Valais romand, vous vous êtes égaillés dans la plaine fleurie du Rhône, au long des vallées où souffle le fœhn, sur les coteaux ensoleillés, pour reprendre vos occupations et votre travail professionnel.

Souvenez-vous longtemps encore des belles heures vécues à Sion les 6 et 7 avril 1957, du magnifique esprit de camaraderie qui vous a liés les uns aux autres, sur le stade, au réfectoire, au dortoir, dans vos moments de détente.

Vous êtes une belle jeunesse, forte et libre, aimant son pays, ce pays merveilleux que vous chérissez parce qu'il est votre pays natal, comme dit la chanson.

Devenez des hommes aux opinions bien arrêtées, des citoyens clairvoyants, des soldats intrépides et courageux, comme nos ancêtres, devenez les hommes virils et fiers dont le pays a tant besoin.

H. P.

Pour la troisième fois, le Service romand d'information a siégé en Valais

C'est en effet, les 10 et 11 mai écoulés que notre Service d'information romand a tenu ses assises à Sion sous la présidence de M. John Chevalier et en présence de Monsieur Ernest Hirt, nouveau directeur de l'E.F.G.S.

Au cours de la séance du 10 le Dr Paul Martin de Lausanne entretint les congressistes d'une question qui le tint tout particulièrement à cœur, celle de la Charte et du Brevet sportif européen. La discussion qui suivit cet intéressant exposé porta essentiellement sur la possibilité d'adapter les exigences du Brevet sportif au programme d'activité de l'instruction préparatoire afin que les participants qui remplissent les conditions exigées par l'I. P. puissent automatiquement recevoir le brevet en question. Des conclusions assez optimistes ont été tirées de cet échange de vue et nous espérons que celles-ci seront bientôt complétées par des réalisations pratiques. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

Ce fut également l'occasion pour Monsieur le Directeur Hirt de remettre officiellement au Chef du Gouvernement valaisan, Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel Gross, le challenge offert par Macolin à la jeunesse valaisanne, en faveur du développement de la natation.

La chaude et si cordiale hospitalité de nos amis valaisans fut appréciée de tous les délégués et la visite qu'ils firent au nouveau barrage alpin de Zeuzier ainsi que la râclette qu'ils y dégustèrent fixeront à jamais dans leur souvenir les heures agréables de travail et d'amitié qu'ils vécurent au Vieux Pays. Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés.

Fr. Pellaud.

Dans le cadre de l'I. P.

Samedi 16 et dimanche 17 mars, se sont déroulés à Tavannes, les cours de moniteurs et de répétition pour l'I. P., section S. F. G.

Depuis plusieurs années, ces cours avaient lieu à Macolin, endroit idéal pour le sportif, puisque, en pleine nature, il a tout sous la main. Cette année, Monsieur A. Paroz, chef du cours, n'avait pu obtenir de l'E.F.G.S. l'autorisation habituelle, le programme de Macolin étant déjà surchargé. C'est donc à Tavannes qu'échut la tâche de recevoir les quelque cinquante moniteurs jurassiens. La municipalité et la S.F.G. avaient mis à disposition la halle, le terrain de gymnastique et une salle au collège pour la théorie. Qu'elles en soient remerciées, de même que Rodolphe Zuber, actif chef d'arrondissement, pour son ardeur à satisfaire chefs de classe et moniteurs.

L'après-midi de samedi fut consacré à la formation d'une quinzaine de nouveaux moniteurs, sous la direction de Jean Chavannes de Porrentruy, cours qui se prolongeait encore toute la journée de dimanche. Dès le matin, ces jeunes faisaient connaissance des « vieux » et tous se retrouvaient dans la salle du collège où André Paroz fit la théorie. Après avoir salué M. René Lutz, ancien président jurassien de la S.F.G., représentant la municipalité de Tavannes, A. Paroz fit un rapport détaillé de l'année I. P. 1956. Puis, passant aux projets, il annonça une course d'orientation jurassienne en septembre probablement, parla du changement de lieu des cours de natation — peut-être au Tessin —, car, dit-il, avec le temps froid et maussade de ces dernières années, ces cours sont « presque tombés à l'eau ! ». Il demandera aux responsables cantonaux ou fédéraux la possibilité d'organiser des C. R. facultatifs et alternés de ski, natation, orientation, projet qui recueillit l'enthousiasme des moniteurs présents. Les questions administratives réglées, M. R. Lutz s'adressa en termes cordiaux à l'assemblée. Enfin, A. Paroz se fit le plaisir de remettre à notre ami Giauque de Prêles, la plaquette de remerciements pour plus de 8 ans de monitariat. Bravo !

Puis, selon la coutume, chacun put assister qui au culte, qui à la messe, dans les églises respectives. Les cours pratiques reprirent l'après-midi, quelque peu pénible au début, car les estomacs étaient légèrement récalcitrants à l'effort.

Les chefs d'arrondissement MM. E. Baer, R. Zuber et X. Frossard, fonctionnant comme chefs de classe, furent comme à l'accoutumée à la hauteur de leur tâche : organisateurs parfaits et pédagogues émérites.

Et c'est avec le sourire — malgré quelques courbatures — qu'on se redit : « A l'année prochaine » !

Un participant.

VAUD

Un cross à l'aveuglette qui finit mal !

Alors que rayonnant du succès remporté par le XIVème Cross à l'aveuglette du 28 avril dernier, Monsieur Gonthier, chef de l'Office cantonal I. P. vaudois, regagnait son domicile en voiture, avec quelques-uns de ses amis, une embardée qui aurait pu finir plus tragiquement les envoya se percher sur... un tas de bois bordant la route. Des blessures plus ou moins graves et quelque 2'000 francs de dégâts !

Nos vœux de prompt rétablissement accompagnent les blessés et toute notre sympathie va au malchanceux Louis Gonthier dont cette aventure n'a pas réussi à ternir le sympathique sourire !

Nous avons dit ci-dessus que le XIVème Cross à l'aveuglette vaudois a remporté un plein succès.

Sans parler du beau temps traditionnel qui favorise depuis de nombreuses années cette sympathique manifestation de l'I. P. vaudoise !

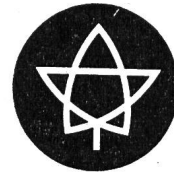
C'est dans les bois du Grand Jorat entre Ste-Cathrine et Mézières que se mesurèrent les quelque 300 concurrents des 75 équipes inscrites, sur un parcours magnifiquement étudié par le trio du bureau I. P. les amis Gonthier, Mauron et Chappuis.

De nombreux officiels dont le Conseiller d'Etat Ed. Jaquet ont suivi les diverses péripéties de cette course avec le plus grand intérêt tout en jouissant allégrement de ces heures de grand air et de liberté.

Fr. Pellaud

Nous ne sommes pas un corps et une âme juxtaposés, dissociables, au sein d'un monde sans liens avec eux. Nous tenons, matière et pensée, par des racines profondes à l'univers qui nous enveloppe, qui nous nourrit, qui nous forme et qui nous reprendra tout entiers.

Dr Yvonne Le Grand Lambling.



Aidons les réfugiés!

Un Européen sur 8 est un sans-patrie

Tel est le bilan de la seconde guerre mondiale. Mesure-t-on la somme de drames et de détresse qui se traduit dans cette lamentable statistique? Et rien ne permet d'espérer la fin de ce malheur.

L'arrivée massive des réfugiés hongrois a montré, une fois de plus, le visage désespéré d'une humanité victime de la terreur et de la violence. Sans cesse, des êtres traqués viennent chercher refuge chez nous. Le nombre des réfugiés de diverses provenances qui vivent sur notre sol dépasse aujourd'hui 20,000. Outre les Hongrois que le peuple suisse a spontanément accueillis au cours de l'hiver dernier, notre pays héberge encore environ 10,000 autres sans-patrie, pour la plupart des vieillards et des malades et quelques centaines de malheureux venus des grands camps de réfugiés d'Italie, de Grèce, du Proche-Orient, de Chine. La collecte de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, 15 juin — 15 juillet, est destinée à recueillir la somme nécessaire à l'assistance de tous ces infortunés, sans distinction d'origine.

Vous que le destin a favorisés, vous qui êtes nés dans un pays épargné et libre, aurez-vous le cœur de refuser votre aide aux réfugiés ?

(Compte de chèques postaux: VIII 33 000).

A propos des réfugiés et des Hongrois en particulier

On sait que le Tribunal instauré après la révolution d'octobre 1956 à Budapest était présidé par une femme. Elle n'oubliera certainement pas de sitôt la fière réponse que lui fit Jean Vali lorsqu'elle lui demanda: «Comment, alors que vous étiez très malade, avez-vous pu manifester une si grande activité lors de l'insurrection?»

Et Jean Vali de répondre en la regardant dans le blanc des yeux:

«Madame, il y a toujours dans la vie d'un homme, un jour où il peut tout!»

* * *

Ceci nous rappelle une autre histoire que Pierre Bartholdi, le courageux rédacteur de l'«Apprenti Suisse», relevait dans le numéro de mars 1957:

«On m'a raconté l'histoire de ces deux étudiants hongrois réfugiés chez nous et arrêtés pour ivresse et scandale. Si 15,000 Suisses, étudiants et apprentis comme vous, étaient réfugiés en France, en Amérique ou ailleurs, combien pensez-vous que la police de là-bas en arrêterait chaque semaine pour ivresse ou tapage nocturne? Plus de deux, je crois! Alors?»

Nous sommes durs, en Suisse, où nous n'avons pas connu la guerre, la misère, la dictature et la hantise du mouchardage. Et nous jugeons si volontiers les autres!

* * *

Le cours de maîtres de sports de Macolin compte au nombre de ses 18 élèves, un Hongrois Nicolaus Bathori qui se spécialise dans le basketball et le tennis.

Il est un modèle de travail et d'assiduité et l'on souhaiterait que de nombreux jeunes de chez nous fassent preuve d'autant de qualité tant physiques que morales.

Fr. Pellaud.